

La classe de seconde est une classe de détermination dont l'objectif est de permettre de mûrir et préciser les choix en vue d'une orientation en classe de première.

C'est une année clé dans la scolarité d'un jeune, il apprend à devenir un lycéen et il doit faire son choix d'orientation. Ainsi les enseignements d'exploration et les options permettent à l'élève de construire son projet personnel. Ces enseignements ne préjugent pas des orientations ultérieures, mais doivent être choisis en cohérence avec le parcours envisagé.

Afin d'accompagner au mieux le jeune dans cette démarche, le lycée Saint Michel a mis en place **3 axes** :

1. **Un accompagnement personnalisé** : Travail sur l'orientation, mise en place d'un projet personnel, ouverture sur le monde (visites d'entreprises, théâtre, musée, rencontres à St-Michel ou en divers lieux)
2. La mise en place d'un dispositif en **effectif allégé dans les matières nécessaires** au bon déroulement de la scolarité (français et expression orale/écrite – mathématiques – langues vivantes...)
3. Selon le besoin et l'envie de l'élève : **soutien ou approfondissement**

Baccalauréats préparés

Bacs Généraux :

ES (Economique et Social), **L** (Littéraire), **S - SSVT ou SSI** (Sciences de la Vie et de la Terre ; Sciences de l'Ingénieur)

Bac Technologique :

STI2D (Sciences et Technologies Industrielles et du Développement Durable) – 2 spécialités :

- SIN (Systèmes d'Information et Numérique)
- ITEC (Innovation Technologique et Eco-Conception)

Les enseignements

Les enseignements d'exploration

Tous les élèves suivent deux enseignements d'exploration :

- Un enseignement obligatoire : - Sciences économiques et sociales
- +
Un enseignement au choix, parmi :
- Informatique et Création Numérique (ICN)
 - Langues anciennes (latin ou grec – si démarré en collège)
 - Langue vivante 3 : Espagnol ou Italien ou Chinois
 - Littérature et société
 - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS)
 - Sciences de l'ingénieur + Création et Innovation Technologiques (SI/CIT)

Options

Pour ceux qui le souhaitent possibilité de choisir une option parmi :

- Langues anciennes
- Langue vivante 3
- Arts plastiques
- Musique

Volume horaire hebdomadaire

Français	4 h	Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Histoire - Géo	3 h	Education Physique et Sportive	2 h
LV 1 + LV 2	5 h 30	Education Morale et Civique – sous réserve –	0 h 30
Mathématiques	4 h	Accompagnement personnalisé	2 h
Physique - chimie	3 h	Enseignements d'exploration	
		Sciences économiques et sociales (obligatoire)	1h30
+ Option éventuelle (voir ci-dessus)		Enseignement d'exploration au choix	1h30 ou 3h
TOTAL		28 heures 30 ou 30 heures	

Les classes à projets

Nous proposons des classes "spécifiques" autour de **3 projets** : Euro, Montagne et Horaires aménagés.
En fonction des enseignements d'exploration et options choisis, il n'est pas possible d'intégrer certaines classes.

Quels enseignements et options possibles selon le type de classes

Enseignements d'exploration	Seconde générale	Seconde générale Section montagne	Seconde générale Horaires aménagés	Seconde générale Section européenne
Informatique et Création Numérique (1h30)	Oui	Oui	Oui	Oui
Langues anciennes (latin ou grec, si démarré en collège) (3h)	Oui	Oui	Non	Oui
Langue Vivante 3 (Chinois, Espagnol, Italien) (3h)	Oui	Oui	Non	Oui
Littérature et Société (1h30)	Oui	Oui	Oui	Oui
Méthodes et Pratiques Scientifiques (1h30)	Oui	Oui	Oui	Oui
Sciences de l'Ingénieur + Création Innovation Technologiques (3h)	Oui	Oui	Oui	Oui
Options : LV3 ou langues anciennes ou Arts (2h)	Oui	Non	Non	Non

2^{nde} « Section Montagne »

Le Projet

Une classe suivant tout au long de l'année un projet éducatif reposant sur des activités pratiquées en montagne.

Les Objectifs

- Découvrir et pratiquer des activités sportives de montagne (escalade, randonnée, alpinisme, ski de randonnée, raquettes,...)
- Acquérir et approfondir une « culture montagne » (connaissance du milieu, prise de conscience et gestion des risques,...)
- Participer à une « aventure » collective et développer des aptitudes personnelles (responsabilité, partage, engagement, solidarité, volonté, dépassement de soi, effort, rigueur, découverte,...).

Les Moyens

- Un jour par mois dédié à des activités sportives en milieu montagnard ;
- Des séances d'apports théoriques sur le milieu montagnard, pour se constituer une « culture montagne » (orientation-cartographie, météorologie, faune-flore, histoire de l'alpinisme,...).

L'Encadrement

- Enseignants motivés par le projet et pratiquant des activités de montagne.
- Professionnels de la montagne : Guide de Haute-Montagne, Accompagnateur en Montagne, Moniteur d'Escalade (Brevets d'Etat).

Les Perspectives

En 1^{er} et Terminale : approfondissement de la « culture montagne », cheminement vers l'autonomie en montagne et poursuite des activités montagne (6 sorties dans l'année, le samedi).

2^{nde} « Horaires aménagés »

Le Projet

Une classe de seconde, à horaires aménagés, proposant un horaire adapté à la pratique d'un sport en compétition ou la pratique artistique (Musique, danse,...)

Cette classe est ouverte aux élèves titulaires d'une Licence Fédérale à vocation Compétition ou justifiant d'une pratique artistique de haut niveau.

Les Objectifs

- Permettre le suivi d'un parcours scolaire en Seconde avec un accompagnement scolaire personnalisé,
- Mise en place d'horaires aménagés libérant la plage du mercredi après-midi, la fin des cours étant au plus tard à 15h30 (+1h30 de travail personnel obligatoire 3 soirs/semaine) sauf le lundi (fin des cours à 17h30)

Les Moyens

- Accompagnement scolaire par un tuteur enseignant (suivant les besoins),
- Séance de travail personnel (plage horaire de 1h30 en fin de journée)
- Un projet de classe spécifique (Sport / Culture)

L'Encadrement

- Professeur principal assurant la coordination éducative,
- Equipe enseignante assurant un suivi personnalisé.

2^{nde} « Section Européenne »

Objectifs

- Amener les élèves à un niveau proche du bilinguisme anglais-français en terminale
- Leur permettre des échanges internationaux avec des jeunes de leur âge
- Leur faire connaître un système d'éducation différent et leur faire apprécier d'autres modes de vie
- Leur donner une aisance de parole et une confiance en eux qui leur permettront plus tard d'être efficaces dans leurs vies personnelle et professionnelle.

Organisation

Au lycée

- **Sur le plan scolaire** : de la seconde à la terminale, 2 heures supplémentaires en anglais (1 heure de renforcement linguistique et 1 heure d'histoire-géographie en langue anglaise).
- **Sur le plan extrascolaire** : les activités culturelles proposées pourront être en lien direct avec la langue (théâtre en anglais, diverses visites en anglais, films,...

Finalité

- Obtenir la **mention « section européenne » au baccalauréat (L / ES / S / STI2D)**.
Le candidat doit avoir au moins 12/20 à l'épreuve écrite d'anglais LV1 et se soumettre à des épreuves spécifiques (oral + évaluation en cours de formation) dans le cadre de la discipline non linguistique enseignée en anglais, l'histoire-géographie à Saint-Michel. Il doit obtenir au moins la moyenne dans cette épreuve spécifique.
- Dans le cadre d'un accord avec le Ministère de l'éducation nationale, l'ensemble des élèves de seconde validera un niveau en passant **l'examen du Cambridge** (certification niveau B1).

Voyage

Dans le cadre d'un projet obligatoire, mené au sein de l'établissement, un **séjour de trois semaines aux Etats-Unis** a lieu pour tous les élèves de section européenne, en classe de seconde (sauf cas de force majeure). Le coût est d'environ 2.200€ (fonction de l'évolution du coût des transports). Les élèves sont hébergés dans des familles et répartis sur une trentaine d'écoles situées dans les Etats de l'Oregon et de Washington (côte Ouest).

Afin de permettre à tous les lycéens de section européenne de participer à ce projet, différentes modalités financières permettent de s'adapter aux besoins de chacun (prélèvement mensuel automatique, bourse voyage sur justificatif...). Modalités précisées en juin 2016.

Tout problème financier pourra être étudié avec le responsable financier de Saint-Michel et ne doit pas être un obstacle pour un élève intéressé et motivé.

Conditions particulières : joindre un chèque spécifique d'acompte, pour le voyage section européenne, de 200€, qui ne sera pas remboursé, conformément à la convention financière en vigueur, sauf pour les motifs suivants :

- non admission suite au test (écrit + entretien)
- désistement, si celui-ci intervient **avant le 17 juin 2016**, dans la mesure où la demande en aura été faite par écrit

- désistement, si celui-ci intervient **entre le 17 juin et le 1^{er} juillet 2016** pour un des motifs suivants que vous voudrez bien nous signaler par écrit : redoublement, changement d'orientation vers la voie professionnelle ou technologique (formation non assurée à St Michel). **Attention, orienter son choix vers une option, un enseignement d'exploration, ou une langue vivante, n'existant pas à St Michel, n'est pas considéré comme un changement d'orientation.**

Au-delà du 1^{er} juillet 2016 : l'acompte restera dû et ne sera pas remboursable.

Conditions d'admission

1. **Les élèves issus de 3^{ème} section européenne** (LV1 anglais) d'autres collèges sont dispensés du test (écrit + oral)
Cas particulier : si le niveau d'anglais constaté sur les bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de 3^{ème} paraît insuffisant (notes et/ou appréciations), le directeur ne validera pas l'admission automatique et l'élève devra passer le test d'admission (écrit + oral).
2. **Les élèves non issus de 3^{ème} euro** passent tous une épreuve écrite d'admissibilité (rédigée et corrigée par un professeur extérieur à St-Michel). En fonction de la note obtenue à l'écrit trois possibilités :
 - a. Les élèves ayant obtenus **14/20 et plus au test écrit sont admis** d'office en section euro
 - b. Les élèves obtenant une **note inférieure à 14/20 passent un entretien de motivation** en partie en anglais, d'une durée de 10 min. Commission composée de 2 à 4 examinateurs. L'admission est prononcée après addition des deux notes (épreuve écrite + entretien)
 - c. Les élèves dont les copies sont jugées insuffisantes sont éliminés (pas d'entretien)

A noter : Les élèves bilingues ne sont pas prioritaires : ils ne sont admis à l'issue de la procédure habituelle qu'en cas de places disponibles.

Engagement

Si votre enfant est admis en section européenne, vous devez savoir :

- qu'il s'engage à participer aux épreuves orales et écrites de certification en anglais (en classe de seconde)
- qu'il s'engage à participer au voyage et aux actions qui pourront être conduites pour en réduire le coût
- qu'il s'engage à poursuivre cette section en 1^{ère} et terminale, sachant qu'il pourra choisir la série ES, L, S ou STI2D
- qu'il s'engage à passer les épreuves spécifiques en vue d'obtenir la mention « section européenne » au Bac

Calendrier 2016

Lundi 4 avril	Date limite de candidature à l'aide de la fiche d'inscription. Envoi des convocations à partir des fiches reçues au plus tard le 12 avril.
Mercredi 4 mai *	Test d'évaluation de 14 heures à 15 heures 30
Vendredi 20 mai	Affichage des résultats du test & heure de convocation à l'entretien (à partir 16h).
Mardi 24 mai après-midi Mercredi 25 mai	Entretien de motivation en partie en anglais
Mercredi 1 ^{er} juin	Résultats définitifs (par courrier)

** Attention, veille du pont de l'ascension, aucune dérogation ne sera accordée pour ce motif*

Pour faire acte de candidature en classe euro :

- **Pour tous** : retourner la fiche ci-jointe - sous quinzaine- avec le dossier d'inscription + le chèque d'acompte à valoir sur voyage à l'ordre de AAESL St Michel Annecy (préciser au dos du chèque le nom de l'élève + "voyage USA").
- **Pour les élèves devant passer le test** : joindre 2 enveloppes (format 22 x 16 cm autocollantes), libellées à votre adresse et timbrées selon tarif en vigueur
 - une pour 20g
 - une pour 50g

Si au 26 avril vous n'avez rien reçu, veuillez téléphoner au 04 50 45 62 61.



Etablissement Saint-Michel

27 Faubourg des Balmettes – BP 257 – 74007 Annecy Cédex

04 50 45 05 20

www.st-michel.fr

